

PLR

Les Libéraux-Radicaux Lausanne

Communiqué de presse

Lausanne, le 18 janvier 2021

Elections au Conseil communal : une liste représentative qui porte un programme ambitieux pour la ville

Le PLR Lausanne est fier de déposer aujourd'hui sa liste pour le Conseil communal, composée de 74 candidats dont 37 femmes et 37 hommes pour une moyenne d'âge de 44 ans issus de tous les quartiers de la Ville. 3 étudiants, plus de 50 actifs entre 26 et 50 ans : entrepreneurs et indépendants, fonctionnaires, personnes exerçant leurs activités dans les domaines du droit, de la santé, de la culture, retraités... Des candidats pour la plupart binationaux, puisque 5 continents y sont représentés : jamais une liste PLR n'avait été aussi diversifiée et variée.

Avec 15 sortants et 59 candidats non-élus, dont 50% d'adhérents récents, cette liste marque aussi le renouvellement du parti et la volonté de changement à Lausanne.

Les candidats de la liste PLR offrent ainsi une représentation de l'ensemble des Lausannoises et Lausannois pour lesquels ils porteront un programme politique global et ambitieux pour la ville.

Les candidats du PLR L s'engagent :

- Pour **une ville résiliente** prête à faire face aux crises que nous traversons. Cela passe, dans l'immédiat, par l'abandon de l'intérêt moratoire pour les impôts 2020 mais également et impérativement par un allègement de la pression fiscale qui pèse sur les contribuables afin de redonner du pouvoir d'achat aux habitants et permettre de favoriser le commerce local. Le PLR L entend ainsi lutter pour une baisse de 3 points du taux d'impôts. De même, la ville doit soutenir les acteurs économiques les plus touchés par la crise notamment en supprimant l'impôt sur les divertissements. Elle doit également aider les établissements publics durement affectés par la crise en pérennisant l'agrandissement des terrasses.
- Pour **une ville prospère**, fiscalement attractive, génératrice d'emplois et qui assume son rôle de ville centre. Pour ce faire, le PLR L propose de soutenir les acteurs qui font le dynamisme de notre ville en garantissant l'accessibilité de nos commerces aux consommateurs également non lausannois, en luttant contre les obstacles bureaucratiques pour les entrepreneurs et en réintroduisant la restauration nocturne par exemple. De même, le PLR entend exonérer de l'impôt communal les associations à but non-lucratif et prévoir la possibilité de les exonérer de certaines taxes spéciales. Il s'agit également de maintenir Lausanne comme place touristique et internationale, notamment en créant un pôle de congrès moderne et polyvalent et une véritable gare routière hors du centre et correctement reliée à celui-ci par les transports publics.
- Pour une **ville tournée vers l'avenir** qui anticipe l'augmentation de la croissance démographique en particulier dans les domaines du logement, de la mobilité et de la formation et qui s'adapte et fait face aux enjeux climatiques. Pour lutter contre la

pénurie de logement, le PLR propose de soutenir la densification, de développer des partenariats avec les différents acteurs immobiliers et de lutter contre l'usage excessif du droit de préemption de la ville. Pour garantir une mobilité multimodale permettant la cohabitation de différents moyens de transports, le PLR entend créer des interfaces efficaces avec le réseau routier supérieur et encourager les mesures permettant aux cyclistes ou aux piétons de réduire les obstacles topographiques (par exemple, en créant des passerelles ou en installant des ascenseurs). Pour garantir un cadre de formation adéquat aux enfants de notre ville, le PLR veut assainir et rénover au plus vite les établissements scolaires et anticiper la création de salles de classe et de sport suffisantes pour les années à venir. Les candidats PLR sont enfin convaincus que la ville doit se saisir, dans ses domaines de compétences, des enjeux climatiques, par exemple en végétalisant l'espace public pour lutter contre les îlots de chaleur et en remplaçant les poubelles traditionnelles par des poubelles sélectives.

- Pour **une ville sûre** où les victimes sont au cœur de l'action de la police, et les liens et la confiance entre la police et les habitants renforcés. Le PLR propose ainsi, entre autres, la création d'une unité dédiée à la prévention auprès des jeunes adultes (16 - 18 ans) permettant la mise en place d'un programme de prévention afin de les sensibiliser aux problèmes rencontrés lors des premières sorties, des soirées en boîte de nuit et aux risques liés aux nuits festives. Pour faciliter la dénonciation d'infraction liées aux mœurs et à la vie conjugale, le PLR promeut la création d'un portail internet permettant de dénoncer des violences sexuelles ou conjugales, lesquelles seraient automatiquement traitées par des policiers spécialement formés et accompagnés d'un psychologue.
- Pour **une ville où il fait bon vivre**, avec des quartiers vivants qui offrent à leurs habitants l'entier des services nécessaires à la vie quotidienne (ville du quart d'heure) où la cohésion sociale est favorisée et l'égalité renforcée. Le PLR propose notamment d'accentuer les interactions entre habitants d'un même quartier avec la mise en place d'installation comme les espaces de sport urbain et les espaces culturels. Enfin, pour que l'ensemble des Lausannoises et Lausannois puissent s'épanouir dans sa vie quotidienne, le PLR entend sensibiliser, dans tous les domaines d'action de la ville (administration, écoles, urbanisme, sécurité) la lutte contre les stéréotypes de genre et la prise en compte des besoins propres à certaines minorités.

C'est notamment ainsi, qu'avec Florence Bettschart-Narbel et Pierre-Antoine Hildbrand à la Municipalité, les 74 candidates et candidats du PLR L entendent défendre et promouvoir Lausanne comme lieu de vie, de culture et comme place économique et touristique prête à affronter avec sérénité et ambition les défis à venir.

L'ensemble du programme du PLR L est disponible sous :
https://www.plrl.ch/fileadmin/documents/shared/PLR_Lausanne/Programme_2021-2026/Programme.pdf

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Miauton, conseiller communal et président du PLRL, 079 277 68 41

Xavier de Haller, conseiller communal et vice-président du PLRL, 079 362 51 53

Vivien Galland, vice-président du PLRL, 078 919 34 00